



ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
Building *Nunavut* Together
Nunavut iuuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

Rapport annuel concernant l'application de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales

Janvier 2021

Table des matières

Aperçu de l'exercice financier 2019-2020.....	3
<i>L'année en bref</i>	3
<i>Un soutien accru aux coordonnateurs de l'AIPVP</i>	3
<i>Renouvellement des politiques</i>	4
<i>Nouveaux manuels sur l'AIPVP</i>	4
<i>Évaluations préliminaires et évaluations des facteurs relatifs à la vie privée</i>	5
Statistiques sur les demandes d'accès à l'information pour 2019-2020.....	5
Statistiques sur les formations à la <i>Loi sur l'AIPVP</i> en 2019-2020.....	7
Recommandations du rapport annuel 2019-2020 de la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée	8

Aperçu de l'exercice financier 2019-2020

Le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales (EAI) dépose un rapport annuel sur l'application de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (Loi sur l'AIPVP)* à l'Assemblée législative. Bien que la loi n'impose pas un tel rapport, il est important que le gouvernement rende des comptes aux citoyens sur le rôle qu'il joue à cet égard. Les statistiques sur l'application de la *Loi sur l'AIPVP* sont consignées séparément par chaque organisme public avant que les informations ne soient compilées de manière centralisée au bureau de l'AIPVP, au sein du ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales.

Nous avons le plaisir de présenter le rapport annuel 2019-2020 sur l'application de la *Loi sur l'AIPVP*. Ce rapport propose un résumé des demandes officielles dans le cadre de la *Loi sur l'AIPVP* que les organismes publics ont reçues entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020. Il fournit également des renseignements sur les mises à jour importantes et sur le travail accompli en vertu de la *Loi sur l'AIPVP* durant l'exercice financier.

L'année en bref

L'exercice financier 2019-2020 a été tout sauf ordinaire. Il a commencé par une transition dans le rôle de gestionnaire de l'AIPVP, puis est survenue l'attaque d'un logiciel rançonneur qui a temporairement mis hors service tout le réseau principal des activités du gouvernement du Nunavut, et pour conclure une pandémie mondiale a obligé la fermeture de la plupart des espaces publics et communs. Tout au long de cette période de bouleversements, les coordonnateurs de l'AIPVP ont fait preuve d'une incroyable résilience, d'une grande ingéniosité et d'une vraie force. Le gouvernement du Nunavut tient à rendre hommage à tout le travail qu'ils ont accompli pour s'assurer de remplir leur rôle et de répondre aux demandes.

Cette année, les coordonnateurs de l'AIPVP ont traité 175 demandes, soit une diminution de seulement 8 % par rapport à 2018-2019 qui a été l'une des années où l'activité a été la plus grande. Parmi ces demandes, 73 (41 %) étaient des demandes de renseignements généraux et 102 (59 %) concernaient des demandes de renseignements personnels.

C'est le ministère de l'Éducation qui a reçu le plus grand nombre de demandes en 2019-2020. La plupart concernaient des dossiers scolaires requis à l'appui des demandes présentées dans le cadre de la convention de règlement relative aux externats indiens.

Un soutien accru aux coordonnateurs de l'AIPVP

L'un des principaux objectifs de cet exercice financier a été la création d'un plus grand soutien et d'une meilleure formation pour les coordonnateurs de l'AIPVP. Afin d'atteindre cet objectif, le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales a repris la présidence du Comité des coordonnateurs de l'AiPVP, qui se réunit tous les mois. Ce comité est désormais en mesure de partager les meilleures pratiques et de discuter des questions d'intérêt commun. Outre la

discussion des affaires courantes, un volet séminaire a été ajouté à la plupart des réunions, au cours duquel des présentations couplées à des conseils pratiques ont été offertes sur les sujets suivants :

- Séparer ou expurger des éléments d'information à l'aide de logiciels électroniques,
- Effectuer des recherches manuelles dans les fichiers de données Outlook,
- Rédiger des justifications d'exemption plus solides et de meilleure qualité,
- Répondre à la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée et aux analyses de son bureau d'intérêt.

Renouvellement des politiques

La politique sur l'AIPVP et la politique sur les atteintes à la vie privée dont les clauses de temporisation étaient arrivées à échéance ont été mises à jour et réapprouvées. Alors que la politique de l'AIPVP est restée pratiquement inchangée, la politique sur les atteintes à la vie privée qui a été mise à jour coïncide désormais mieux à la nouvelle formulation de la *Loi sur l'AIPVP* en ce qui concerne les atteintes à la vie privée matérielles et non matérielles ainsi que l'obligation de signaler les atteintes à la vie privée à la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée. Les termes qui n'étaient plus d'actualité concernant les incidents relatifs à la vie privée ont été supprimés de la politique.

Une troisième politique est entrée en vigueur afin de clarifier les exigences relatives aux évaluations des facteurs relatifs à la vie privée, notamment la manière dont elles doivent être soumises au ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales et la manière dont les différends liés à ces évaluations doivent être réglés.

Nouveaux manuels sur l'AIPVP

Le manuel sur l'AIPVP, dont la dernière mise à jour remonte à 2012 à la suite de modifications législatives mineures, a fait l'objet d'une mise à jour importante. L'objectif du projet était de rendre les manuels plus utiles aux coordinateurs de l'AIPVP, notamment en supprimant les documents périmés, en simplifiant le langage pour que les manuels soient accessibles aux coordinateurs de l'AIPVP de tous les horizons, et en ajoutant un formatage et des fonctionnalités pour plus de convivialité. Le manuel a été divisé en quatre parties distinctes portant sur les sujets suivants :

Partie 1 – Introduction à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et guide du traitement des demandes

Partie 2 – Exemptions en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*

Partie 3 – Analyses de la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée

Partie 4 – Évaluations et estimations des frais

Formation sur l'AIPVP

Le GDN s'est engagé à bien mettre en œuvre la *Loi sur l'AIPVP* dans tous les organismes publics. Le bureau de l'AIPVP, point central de coordination de la fonction de l'AIPVP, organise des séances de formation pour les coordonnateurs de l'AIPVP et d'autres employés du GDN tout au long de l'année.

En 2019-2020, 355 employés du GDN ont participé à des séances de formation officielles sur l'AIPVP. Bien que certaines aient fait partie des séances d'orientation des employés, la majorité d'entre elles étaient des séances à part entière. Des efforts ont été faits au cours de cet exercice pour que la formation sur la protection de la vie privée soit dispensée au plus grand nombre possible de travailleurs de première ligne et de travailleurs de la santé du ministère de la Santé. La majorité des employés formés au cours de cet exercice financier étaient des membres du personnel du ministère de la Santé.

Les graphiques présentés un peu plus loin dans ce rapport fournissent des détails sur les formations dispensées.

Évaluations préliminaires et évaluations des facteurs relatifs à la vie privée

Au cours de l'exercice financier 2019-2020, sept évaluations préliminaires des facteurs relatifs à la vie privée et une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée ont été réalisées. Une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée sera nécessaire dans le cadre de trois des sept évaluations préliminaires menées. Elles porteront sur le projet de *Loi sur la santé mentale* (Santé), le projet de *Loi sur la santé publique* et ses règlements (Santé) et les tests auditifs pour les élèves menés dans tout le Nunavut (Santé).

Une évaluation complète des facteurs relatifs à la vie privée a été réalisée dans le cadre de la nouvelle *Loi sur la santé mentale* proposée par le ministère de la Santé. Elle a été remise à la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée pour examen et commentaires.

Statistiques sur les demandes d'accès à l'information pour 2019-2020

En 2019-2020, les organismes publics ont reçu 175 demandes officielles d'accès à l'information en vertu de la *Loi sur l'AIPVP*. Les demandes d'accès à l'information ont été présentées en français et en anglais, et le ministère est en mesure de traiter ces demandes dans toutes les

langues officielles du Nunavut. Le tableau ci-dessous présente la liste des organismes publics qui ont reçu une ou plusieurs demandes officielles. De tous les organismes publics ayant reçu des demandes officielles en 2019-2020, c'est le ministère de l'Éducation qui en a reçu le plus, soit 33 % des demandes.

Les ministères de la Justice et des Services à la famille ont reçu moins de demandes que les années précédentes, et le ministère des Finances, depuis la scission avec le ministère des Ressources humaines, a reçu moins du quart des demandes qu'il avait reçues en 2018-2019. Les ministères de la Santé, des Services communautaires et gouvernementaux, de l'Environnement et des Ressources humaines ont tous eu plus de nouvelles demandes qu'en 2018-2019.

Les organismes publics n'ayant pas reçu de demandes n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessous.

Organisme public	Nombre de demandes reçues	% du nombre total des demandes
Ministère des Services communautaires et gouvernementaux	14	8
Ministère de la Culture et du Patrimoine	1	Moins de 1
Ministère du Développement économique et transports	5	3
Ministère de l'Éducation	57	33
Ministère de l'Environnement	12	7
Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales	4	2
Ministère des Services à la famille	5	3
Finances	5	3
Santé	29	17
Ministère des Ressources humaines	19	11
Justice	14	8
Collège de l'Arctique du Nunavut	2	1
Société d'habitation du Nunavut	1	Moins de 1
Société d'énergie Qulliq	2	
Société de crédit commercial du Nunavut	1	Moins de 1
Total	175	100 %*

*Comme les chiffres ont été arrondis, le total du pourcentage des demandes est 102 %.

Les 175 demandes présentées en 2019-2020 représentent une augmentation de 8 % du nombre de demandes par rapport à l'année précédente. Il s'agit toujours du deuxième nombre de nouvelles demandes le plus important au cours des cinq dernières années et du troisième nombre de demandes le plus important dans l'histoire du Nunavut.

Statistiques sur les formations à la Loi sur l'AIPVP en 2019-2020

Le gouvernement du Nunavut s'est engagé à faire en sorte que la Loi sur l'AIPVP soit appliquée avec succès dans tous les organismes publics. Des séances de formation sur la législation sont proposées aux employés tout au long de l'exercice, et c'est le bureau de l'AIPVP au ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales qui se charge de la plupart de celles-ci.

Date	Lieu	Public	Participants	Type	Animateur/animateur
6 juin 2019	Rankin Inlet (par vidéo)	Divers employés du GDN	13	Introduction à l'AIPVP	Gestionnaire de l'AIPVP
27 juin 2019	Iqaluit	Coordonnateurs de l'AIPVP	4	Formation des coordonnateurs de l'AIPVP	Gestionnaire de l'AIPVP
4 juillet 2019	Iqaluit	Coordonnateurs de l'AIPVP	7	Formation des coordonnateurs de l'AIPVP	Gestionnaire de l'AIPVP
21 octobre 2019	Kitikmeot	Divers employés du GDN	4	Introduction à l'AIPVP	Gestionnaire de l'AIPVP
10 octobre 2019	Iqaluit	Cadre dirigeant du ministère de la Santé	11	Divulgence de renseignements	Conseiller juridique
23 octobre 2019	Iqaluit	Coordonnateurs de l'AIPVP	2	Formation des coordonnateurs de l'AIPVP	Gestionnaire de l'AIPVP
13 novembre 2019	Iqaluit	Coordonnateurs de l'AIPVP	4	Formation des coordonnateurs de l'AIPVP	Gestionnaire de l'AIPVP
7 janvier 2020	Iqaluit	Gestionnaires de l'hôpital général Qikiqtani	18	Formation sur la confidentialité	Gestionnaire de l'AIPVP
24 janvier 2020	Rankin Inlet (en présentiel)	Personnel de santé	16	Formation sur la confidentialité	Gestionnaire de l'AIPVP
28 janvier 2020	Iqaluit	Personnel de santé	16	Formation sur la confidentialité	Gestionnaire de l'AIPVP

29 janvier 2020	Iqaluit	Présentation sur la confidentialité aux gestionnaires de logements	32	Formation sur la confidentialité	Gestionnaire de l'AIPVP
3 février 2020	Iqaluit	Comité de la haute direction des Services à la famille	11	Formation sur la confidentialité	Gestionnaire de l'AIPVP
11 février 2020	Iqaluit	Divers employés du GDN	13	Introduction à l'AIPVP	Gestionnaire de l'AIPVP
14 février 2020	Qikiqtani, avec les services de télésanté	Personnel du centre de santé	176	Formation sur la confidentialité	Gestionnaire de l'AIPVP
28 février 2020	Qikiqtani, avec les services de télésanté	Personnel du centre de santé	28	Formation sur la confidentialité	Gestionnaire de l'AIPVP

[Recommandations du rapport annuel 2019-2020 de la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée](#)

La Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée a évoqué un certain nombre de tendances et de questions dans le cadre de son rapport annuel 2019-2020. Le gouvernement du Nunavut profitera de l'occasion pour répondre à ces commentaires.

Révision de la législation

Les derniers amendements à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (AIPVP) du Nunavut datent de 2017 avec l'adoption du projet de loi 48. Outre l'ajout de dispositions relatives à l'anonymat des demandeurs, cette loi a également jeté les bases de l'ajout des municipalités dans le cadre de la législation, en plus d'un certain nombre de modifications aux exemptions prévues par la loi. D'importantes modifications avaient également été apportées à la *Loi sur l'AIPVP* en 2012, seulement cinq ans plus tôt.

Le Nunavut suit de près les changements dans le domaine de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée en apportant des modifications périodiques à la législation. Nous sommes toujours en train d'analyser et de comparer notre législation avec celle d'autres juridictions et avec les meilleures pratiques. Nous sommes reconnaissants de la recommandation de la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée et nous la garderons à l'esprit lors de futurs examens de la *Loi sur l'AIPVP*.

Gestion des dossiers

Le ministère des Services communautaires et gouvernementaux reconnaît que davantage de formation à la gestion des documents est nécessaire, en particulier compte tenu des perturbations du calendrier de formation causées par l'attaque du logiciel rançonneur et la COVID-19. Un programme révisé de formation à la gestion des dossiers est en cours d'élaboration pour :

- s'assurer que les ministères du GDN disposent de matériel de formation sur la gestion des dossiers à utiliser dans le cadre des programmes d'accueil des employés,
- fournir une formation en présentiel sur la gestion des dossiers dans chaque région (Qikiqtaaluk, Kivalliq et Kitikmeot) une fois par an,
- inclure l'élaboration d'une formation sur la gestion des dossiers à la demande à laquelle les employés peuvent accéder par ordinateur.

Le ministère s'efforce de faire en sorte que le nouveau matériel d'accueil des employés contienne un module visant à garantir que le personnel est conscient des risques pouvant entraîner une atteinte à la vie privée, comme celle qui s'est produite dans la matinée du 2 novembre 2019. Le GDN est actuellement en train de mettre à jour la formation sur la gestion des dossiers pour en faire une vidéo afin qu'elle soit accessible à tous les utilisateurs sur l'ensemble du territoire d'ici la fin de cet exercice financier. Cette formation contiendra plus de détails sur le traitement sécurisé de l'information du gouvernement.

Le ministère procède actuellement à un examen organisationnel des processus en matière de gestion de l'information et de technologie de l'information afin de définir son mandat en fonction des demandes actuelles du gouvernement et de déterminer les lacunes qui doivent être comblées dans la prestation de services. Le ministère accepte la recommandation de la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée concernant l'investissement dans plus de ressources et de main-d'œuvre pour ses systèmes de gestion des dossiers, et espère que cet examen ainsi que les mesures qui en découleront apporteront des améliorations de taille aux pratiques de gestion des dossiers et de l'information du GDN.

Législation sur l'accès et la protection des renseignements personnels dans le domaine de la santé

Le ministère de la Santé reconnaît l'importance de la législation en matière d'information sur la santé. Il était initialement prévu que des consultations soient lancées cette année, mais elles n'ont pas eu lieu en raison de la COVID-19. Le gouvernement du Nunavut étudie les moyens d'entamer ce processus de consultation avec les ressources actuellement affectées à la réponse à COVID-19, et ce, dans le respect de la distanciation physique et des autres mesures de santé publique.

Municipalités

Le travail sur ce dossier est en cours. L'Association des municipalités du Nunavut a élaboré un règlement commun en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée. Lors de l'exercice 2019-2020, le travail s'est concentré sur l'élaboration de formations et de documents d'aide plus substantiels afin que les municipalités, lorsqu'elles seront désignées comme organismes publics, disposent d'un soutien solide.

Formation pour le personnel de l'AIPVP

Il s'agissait là d'une priorité de l'exercice 2019-2020 pour le bureau territorial de l'AIPVP. Comme nous l'avons déjà mentionné dans ce rapport, un nouveau manuel de formation a été créé, axé sur la lisibilité, la facilité d'accès et l'utilisation comme guide de référence pour le bureau. En plus de la formation normalement offerte aux coordinateurs de l'AIPVP, des séminaires de formation ont été proposés après les réunions du comité des coordinateurs de l'AIPVP. Le gouvernement du Nunavut n'est pas au courant de transitions majeures parmi les coordinateurs de l'AIPVP, et bien qu'un ou deux coordinateurs aient saisi de nouvelles opportunités, dans l'ensemble, l'exercice 2019-2020 a vu une dotation relativement stable de ces postes, avec une formation de coordinateurs supplémentaires.